



SAFETY DATA SHEET

1 of 10

DiPel 2X Biological Insecticide Dry Flowable

SDS# VBC-0370 Revision 1

ISSUED 04/30/18

[Classification according to OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (3/12/2012)]

1. IDENTIFICATION OF THE SUBSTANCE/PREPARATION AND OF THE COMPANY

1.1 Product Identifier

MATERIAL NAME: DiPel 2X Biological Insecticide Dry Flowable

Synonyms: None

PCP Reg No.: 26508

Code Number: 15639

List Number: 05209, 11379, 60185

Chemical Family: Microbial, Btk strain ABTS-351

Substance Registration Number(s)[REACH]: N/A

1.2 Relevant Identified Uses and Uses Advised Against

Identified Uses: Agricultural Insecticide

Uses Advised Against: It is a violation of Federal law to use this product in a manner inconsistent with its labeling.

1.3 Details of the supplier of the Safety Data Sheet

Supplied By: Valent BioSciences LLC
870 Technology Way
Libertyville, Illinois 60048

1.4 EMERGENCY TELEPHONE NUMBERS

Emergency Health or Spill:

Outside the United States: 651-632-6184

Within the United States: 877-315-9819

2. HAZARDS IDENTIFICATION

2.1 Classification of the Substance or Mixture

None

2.2 Labeling Elements

Symbol(s)

None

Signal Word

WARNING

Hazard Statement(s)

None



SAFETY DATA SHEET

2 of 10

DiPel 2X Biological Insecticide Dry Flowable

SDS# VBC-0370 Revision 1

ISSUED 04/30/18

[Classification according to OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (3/12/2012)]

Precautionary Statement:

Prevention

Wash hands and face thoroughly after handling

Response

IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing.

If eye irritation persists: Get medical advice/ attention.

Disposal

Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national regulations.

2.3 Other Hazards

None identified.

3. COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS

CAS #	Component Name	Percent
None	<i>Bacillus thuringiensis</i> subsp. <i>kurstaki</i> strain ABTS-351 fermentation solids, spores, and insecticidal toxins	57.0
Trade Secret	Other ingredients	43.0

4. FIRST AID MEASURES

4.1 Description of First Aid Measures

GENERAL: In all cases of doubt, seek medical attention.

EYES: Remove from source of exposure. Flush with copious amounts of water. Remove contact lenses, if present and easy to do, after the first 5 minutes, then continue rinsing. If irritation persists or signs of toxicity occur, seek medical attention. Provide symptomatic /supportive care as necessary.

SKIN: Remove from source of exposure. Take off contaminated clothing. Flush with copious amounts of water. Cover irritated skin with an emollient. If irritation persists or signs of toxicity occur, seek medical attention. Provide symptomatic/supportive care as necessary.

INGESTION: Remove from source of exposure. Move person to fresh air. Do NOT induce vomiting. Give large quantities of water. If signs of toxicity occur, seek medical attention. Provide symptomatic /supportive care as necessary.

INHALATION: Remove from source of exposure. If signs of toxicity occur, seek medical attention. Provide symptomatic/supportive care as necessary. If person is not breathing, call

**DiPel 2X Biological Insecticide Dry Flowable**

SDS# VBC-0370 Revision 1

ISSUED 04/30/18

[Classification according to OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (3/12/2012)]

911, then give artificial respiration.

4.2 Most important Symptoms and Effects, both Acute and Delayed**Acute**

Eye irritation

Delayed

No information on significant adverse effects

4.3 Indication of any Immediate Medical Attention and Special Treatment Needed

Treat symptomatically and supportively

5. FIRE FIGHTING PROCEDURES**5.1 Extinguisher Media****Suitable Extinguisher Media**

Dry chemical, water spray, foam or carbon dioxide. Use appropriate medium for the underlying cause of the fire.

Unsuitable Extinguisher Media

None known

5.2 Specific Hazards Arising from the Chemical

None known

Thermal decomposition products

Carbon oxides, nitrogen oxides

5.3 Advice to Firefighters**Protective Equipment and precautions for firefighters**

Fire fighter should wear full-face, self-contained breathing apparatus and impervious protective clothing. Fire fighters should avoid inhaling combustion products. See Section 8 (Exposure Controls / Personal Protection)

Fire & Explosive hazard

Not expected to be flammable.

6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES**6.1 Personal Precautions, Protective Equipment and Emergency Procedures**

Use in a well-ventilated area. Respiratory protection such as a dust mask should be worn during normal product use. Wear eye protection appropriate to handling activities. Wear

**DiPel 2X Biological Insecticide Dry Flowable**

SDS# VBC-0370 Revision 1

ISSUED 04/30/18

[Classification according to OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (3/12/2012)]

impervious gloves. Wear appropriate body coverings if contact may occur. Where exposure level is not known, wear respirator protection suitable for expected level of exposure, in addition to the personal protection as recommended in Section 8.

6.2 Environmental Precautions

Keep out of drains, sewers, ditches and waterways. Avoid runoff to waterways and sewers. Dispose of excess product and washwaters according to local regulations.

6.3 Methods and Materials for Containment and Cleaning Up

Ventilate area. Wear appropriate personal protective equipment. Recover product and place into appropriate container for disposal. Do not flush to sewer. Avoid generating dust.

6.4 Reference to Other Sections

See Section 7 for Handling Procedures. See Section 8 for Personal Protective Equipment recommendations. See Section 13 for Disposal Considerations.

7. HANDLING AND STORAGE**7.1 Precautions for Safe handling**

Ventilate. Avoid breathing dust or vapor. Avoid contact with eyes, skin or clothing. Wash thoroughly after handling. Do not eat, drink or smoke while working with product, obey reasonable safety precautions and practice good housekeeping. For filling operations, respiratory protection may be recommended particularly in enclosed areas.

7.2 Conditions for Safe Storage, Including Incompatibilities

Protect against physical damage. Close containers of unused material. Store in a dry, cool, ventilated place, away from direct sunlight.

Incompatibilities

None Known

7.3 Specific End Use(s)

Agricultural insecticide.

8. EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION**8.1 Control Parameters****Component Exposure Limits**

None

Derived No Effect Levels (DNELs)

No DNELs available



SAFETY DATA SHEET

5 of 10

DiPel 2X Biological Insecticide Dry Flowable

SDS# VBC-0370 Revision 1

ISSUED 04/30/18

[Classification according to OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (3/12/2012)]

Predicted No Effect Concentrations (PNECs)

No PNECs available

8.2 Exposure Controls

Appropriate Engineering Controls

Provide general ventilation. Where adequate general ventilation is unavailable use process enclosure, local exhaust ventilation, or other engineering controls

SKIN PROTECTION:

Wear protective clothing, including boots and gloves. Wear gloves made of impervious materials. Wash thoroughly with soap and water after handling.

EYE PROTECTION:

Wear goggles, safety glasses with side shields or full-face shield when splashing or spraying of materials is likely.

RESPIRATORY PROTECTION:

For filling operations if dust/mist is produced respiratory protection is recommended or where respiratory protection is warranted, use dust/mist filtering respirator (MSHA/NIOSH approved number prefix TC-21C or a NIOSH approved respirator with any N, P, R or HE filter). Wash thoroughly with soap and water after handling.

9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Appearance:	Mustard brown	Odor:	Not Determined
pH:	4.1 (1% suspension)	Odor Threshold:	Not Determined
Melting Point:	Not Determined	Initial Boiling Point & Range:	Not Determined
Flash Point:	Not Determined	Solubility (H ₂ O):	Not Determined
Density:	0.456 g/ml	Evaporation Rate:	Not Determined
Octanol/H ₂ O Coeff:	Not Determined	Decomposition Temp.:	Not Determined
Auto Ignition:	Not Determined	Vapor Pressure:	Not Determined
Vapor Density:	Not Determined	Flammability:	Not Determined
Kinematic Viscosity:	Not Determined		

10. CHEMICAL STABILITY AND REACTIVITY

10.1 Reactivity

Material does not pose a significant reactivity hazard.

10.2 Chemical Stability

Stable under ordinary conditions of use and storage. Spontaneous reaction not possible.



DiPel 2X Biological Insecticide Dry Flowable

SDS# VBC-0370 Revision 1

ISSUED 04/30/18

[Classification according to OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (3/12/2012)]

10.3 Possibility of Hazardous Reactions

Does not undergo hazardous polymerization

10.4 Conditions to Avoid

None known

10.5 Incompatible Materials

None known

10.6 Hazardous Decomposition Products

Carbon oxides and unidentified organic compounds.

11. TOXICOLOGICAL INFORMATION**11.1 Information on Toxicological Effects**Likely Routes of Exposure

Inhalation: Yes

Eye Contact: Yes

Skin Contact: Yes

Ingestion: Not likely

Product (or TGA) where noted) ToxicologyAcute EffectsOral Toxicity: LD₅₀ > 5,000 mg/kg (rat)Dermal Toxicity: LD₅₀ > 2,020 mg/kg (rabbit)Inhalation Toxicity: LC₅₀ rat (4 hours): > 5.15 mg/L

Corrosiveness: Not corrosive.

Dermal Irritation: Mild to slightly-irritating

Ocular Irritation: Not irritating

Dermal Sensitization: Not a sensitizer (guinea pig)

Mutagenicity Information: Components of this product are not listed as mutagens.

Carcinogenicity Information: Components of this product are not listed as carcinogenic by NTP, IARC or OSHA.

Developmental/Reproductive Toxicity: This material is not teratogenic

Special Target Organ: Not Applicable

Aspiration Hazard: Not Applicable

Repeat Dose Studies: Not Applicable, Acute Toxicity testing was all negative

12. ECOLOGICAL INFORMATION**12.1 Ecotoxicity (Data for a Concentrated Technical Powder)**

Do not allow into waterways or lakes.



SAFETY DATA SHEET

7 of 10

DiPel 2X Biological Insecticide Dry Flowable

SDS# VBC-0370 Revision 1

ISSUED 04/30/18

[Classification according to OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (3/12/2012)]

Fish: LC₅₀ >2.87 x 10⁷ cfu/L (96-H, Rainbow Trout)

Bird: LC₅₀ >2857 mg/kg (5.7 x 10¹⁰ cfu/kg) each day for 5 days (Sub-Acute Oral (dietary) - Bobwhite Quail)

Invertebrates: EC₅₀ >50 mg/L (48-Hr) (Daphnia)
21-day NOEC >5.0 mg/L (Daphnia)

Honeybee: Essentially Nontoxic to honeybee

12.2 Persistence and Degradability

No data available

12.3 Bioaccumulation potential

No data available

12.4 Mobility in Soil

No data available

12.5 Results of PBT and vPvB assessment

Assessments not performed

12.6 Other adverse effects

None known

13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

13.1 Waste Disposal Methods

Dispose of product in accordance with federal, state, provincial, and local regulations. Prevent contamination of environment by wastes.

14. TRANSPORTATION INFORMATION

DOT STATUS: Not regulated for domestic ground transport by US DOT
UN PROPER SHIPPING NAME: N/A
REMARKS: N/A

IATA/ICA0 STATUS: Not Regulated
PROPER SHIPPING NAME: N/A
REMARKS: N/A

IMDG STATUS: Not Regulated
PROPER SHIPPING NAME: N/A
REMARKS: N/A

**DiPel 2X Biological Insecticide Dry Flowable**

SDS# VBC-0370 Revision 1

ISSUED 04/30/18

[Classification according to OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (3/12/2012)]

15. REGULATORY INFORMATION**15.1 Safety, Health and Environmental Regulations / Specific Legislation**

TSCA STATUS: Exempt

CERCLA STATUS: Not regulated as hazardous

SARA STATUS: Acute: No Chronic: No Fire: No CDT: No

RCRA STATUS: Not regulated as hazardous

State Right-To-Know: Not Listed

Consult applicable national, state provincial or local laws to determine regulations, laws or ordinances which may be applicable.

OSHA HAZARD COMMUNICATION STANDARD: Not defined by the OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR

15.2 PMRA Pesticide Regulations

PCP Number: 26508

Product must have PMRA Approved Pesticide Label attached to or accompanying all containers.

CAUTION EYE IRRITANT

CAUTION SKIN IRRITANT

POTENTIAL SENSITIZER

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

Avoid contact with skin, eyes, or clothing. Avoid breathing dust or spray mist. Wear a long-sleeved shirt, long pants, shoes and socks, eye goggles, and NIOSH approved respirator with any N-95, R95 or P-95 filter for biological products when handling, mixing/loading or applying the product and during all clean-up and repair activities. When applicators use closed systems (e.g. enclosed cabs) the personal protective equipment may be reduced or modified. Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove contaminated clothing and wash before reuse.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically.

STORAGE:

In order to ensure microbial purity and potency DiPel 2X DF Biological Insecticide should be stored in the original container at 0 to 25°C and use within 24 months of the date of manufacture. Store container upright and keep tightly closed when not in use.

DISPOSAL

Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank. Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the container prior to its



SAFETY DATA SHEET

DiPel 2X Biological Insecticide Dry Flowable

SDS# VBC-0370 Revision 1

ISSUED 04/30/18

[Classification according to OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (3/12/2012)]

disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

16. OTHER INFORMATION

NFPA Hazard Ratings

HMIS Hazard Ratings

Health: 1
Flammability: 0
Instability: 0

Health: 1
Flammability: 0
Instability: 0

0 = Minimal
1 = Slight
2 = Moderate
3 = Serious
4 = Extreme

REASON FOR ISSUE: Correct PCP# in Section 15
APPROVAL DATE: 04/30/18
SUPERSEDES DATE: 04/13/18

LEGEND: N/A = Not Applicable N/D = Not Determined
 N/L = Not Listed L = Listed
 C = Ceiling S = Short-term
 (R) = Registered Trademark of Valent BioSciences LLC
 (TM) = Registered Trademark of Valent BioSciences LLC

The information provided in this Safety Data Sheet (SDS) is provided in good faith and believed to be accurate at the time of preparation of the SDS. However, to the extent consistent with applicable law, Valent BioSciences LLC and its subsidiaries or affiliates extend no warranties, make no representations, and assume no responsibility as to the accuracy, suitability, or completeness of such information. Additionally, to the extent consistent with applicable law, neither Valent BioSciences LLC nor any of its subsidiaries or affiliates represents or guarantees that this information or product may be used without infringing the intellectual property rights of others. Except to the extent a particular use and particular information are expressly stated on the product label, it is the users' own responsibility to determine the suitability of this information for their own particular use of this product. If necessary, contact Valent BioSciences LLC to confirm that you have the most current product label and SDS.

This Safety Data Sheet (SDS) serves different purposes than and DOES NOT REPLACE OR MODIFY THE APPROVED PRODUCT LABEL (attached to and accompanying the product container). This SDS provides important health, safety, and environmental information for employers, employees, emergency responders and others handling large quantities of the product in activities generally other than product use as required by the Occupational Health and Safety Act (29 CFR 1910.1200, "Hazcom"). The product label provides information



SAFETY DATA SHEET

10 of 10

DiPel 2X Biological Insecticide Dry Flowable

SDS# VBC-0370 Revision 1

ISSUED 04/30/18

[Classification according to OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (3/12/2012)]

specifically for product use in the ordinary course. All necessary hazard classification and appropriate precautionary use, storage, and disposal information is set forth on that label or labeling accompanying the pesticide or to which reference is made on the label. It is a violation of federal law to use a pesticide product in any manner inconsistent with its labeling.



870 Technology Way
Libertyville, IL 60048 – 800-323-9597

© Valent BioSciences LLC, 2018

Insecticide biologique DiPel 2X à dispersion sèche

FDS n° VBC-0370 révision 1

Publié le 04/30/18

[Classification selon l'OSHA, 29 CFR 1910.1200, § (3/12/2012)]

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identification du produit

NOM DU PRODUIT : insecticide biologique DiPel 2X à dispersion sèche

Synonymes : Aucun

N° de règlement de la LPA : 26508

Numéro de code : 15639

Numéro de liste : 05209, 11379, 60185

Famille chimique : souche microbienne, ABTS-351 (Btk ABTS-351)

Numéro d'enregistrement de substance [REACH] : s.o.

1.2 Utilisations pertinentes identifiées et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : insecticide agricole

Utilisations déconseillées : L'utilisation de ce produit de manière non conforme à son étiquette constitue une violation de la loi fédérale.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fourni par : Valent BioSciences LLC
870 Technology Way
Libertyville, Illinois 60048 États-Unis

1.4 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Soins d'urgence ou déversement :

Extérieur des États-Unis : 651-632-6184

États-Unis : 877-315-9819

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Aucun

2.2 Éléments d'étiquetage

Symbole(s)

Aucun

Terme d'avertissement

AVERTISSEMENT

Mentions de danger

Aucun

Insecticide biologique DiPel 2X à dispersion sèche

FDS n° VBC-0370 révision 1

Publié le 04/30/18

[Classification selon l'OSHA, 29 CFR 1910.1200, § (3/12/2012)]

Mise en garde :**Prévention**

Se laver les mains et le visage après avoir manipulé ce produit.

Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer délicatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si leur retrait est facile. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin ou obtenir un avis médical.

Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale en vigueur.

2.3 Autres dangers

Aucun autre danger n'a été relevé.

3. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

N° CAS	Nom du composant	Pour cent
Aucune	<i>Bacillus thuringiensis</i> ssp. <i>Kurstaki</i> , souche ABTS-351, solides de fermentation, spores et toxines insecticides	57,0
Secret commercial	Autres ingrédients	43,0

4. MESURES DE PREMIER SECOURS**4.1 Description des premiers secours**

GÉNÉRAL : Dans tous les cas où il existe un doute, consulter un médecin.

YEUX : Éloigner de la source d'exposition. Rincer à grande eau. Après les cinq premières minutes, enlever les verres de contact, si cela s'avère aisé, puis continuer à rincer. Si l'irritation persiste ou si des signes de toxicité apparaissent, consulter un médecin. Fournir des soins de soutien ou traiter les symptômes si nécessaire.

PEAU : Éloigner de la source d'exposition. Retirer les vêtements contaminés. Rincer à grande eau. Couvrir la peau irritée avec un émollient. Si l'irritation persiste ou si des signes de toxicité apparaissent, consulter un médecin. Fournir des soins de soutien ou traiter les symptômes si nécessaire.

INGESTION : Éloigner de la source d'exposition. Déplacer la personne à l'air frais. NE PAS faire vomir. Faire boire de grandes quantités d'eau. Si des signes de toxicité apparaissent, consulter un médecin. Fournir des soins de soutien ou traiter les symptômes si nécessaire.

Insecticide biologique DiPel 2X à dispersion sèche

FDS n° VBC-0370 révision 1

Publié le 04/30/18

[Classification selon l'OSHA, 29 CFR 1910.1200, § (3/12/2012)]

INHALATION : Éloigner de la source d'exposition. Si des signes de toxicité apparaissent, consulter un médecin. Fournir des soins de soutien ou traiter les symptômes si nécessaire. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 puis pratiquer la respiration artificielle.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Aigus**

Irritation des yeux

Retardés

Aucune information sur les effets indésirables importants

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement des symptômes et traitement de soutien

5. PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**5.1 Par un extincteur****Extincteur approprié**

Poudre, eau pulvérisée, mousse ou dioxyde de carbone. Utiliser un moyen approprié pour combattre la cause sous-jacente de l'incendie.

Extincteur non approprié

Aucun connu

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance chimique

Aucun connu

Produits de décomposition thermique

Oxydes de carbone, oxydes d'azote

5.3 Conseils à l'intention des pompiers**Équipement de protection et mises en garde pour les pompiers**

Les pompiers devraient porter un appareil de protection respiratoire à masque intégral ainsi que des vêtements de protection imperméables. Ils devraient éviter d'inhaler les produits de combustion. Voir la section 8 (Contrôle de l'exposition / protection individuelle)

Danger d'explosion et d'incendie

Ne devrait pas être inflammable.

Insecticide biologique DiPel 2X à dispersion sèche

FDS n° VBC-0370 révision 1

Publié le 04/30/18

[Classification selon l'OSHA, 29 CFR 1910.1200, § (3/12/2012)]

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser dans un endroit bien aéré. Du matériel de protection respiratoire tel qu'un masque anti-poussières devrait être porté pendant l'utilisation normale du produit. Porter des lunettes de protection appropriées au moment de manipuler ce produit. Porter des gants imperméables. Porter des survêtements en cas de contact potentiel. Lorsque le niveau d'exposition n'est pas connu, porter du matériel de protection respiratoire approprié correspondant au niveau prévu d'exposition en plus de l'équipement de protection individuel recommandé à la section 8.

6.2 Précautions relatives à l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des canalisations, des fossés et des cours d'eau. Éviter le ruissellement dans les cours d'eau et les égouts. Disposer de l'excédent de produit et de l'eau de nettoyage conformément à la réglementation locale.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler la zone. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Récupérer le produit et le placer dans un récipient approprié pour l'éliminer. Ne pas déverser dans les égouts. Éviter de générer de la poussière.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 7 pour les procédures de manipulation. Voir la section 8 pour des recommandations sur l'équipement de protection individuelle. Voir la section 13 pour obtenir des renseignements sur l'élimination.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**7.1 Précautions à prendre pour assurer une manipulation sans danger**

Ventiler. Éviter de respirer les poussières ou vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver soigneusement après la manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer au moment de travailler avec le produit, respecter les mesures de sécurité raisonnable et employer des pratiques responsables. Pour les opérations de remplissage, le port d'équipement de protection respiratoire est recommandé, particulièrement dans les espaces clos.

7.2 Conditions de stockage sûr et incompatibilités

Protéger contre les dommages physiques. Fermer les contenants du produit non utilisé. Entreposer dans un endroit sec, frais, aéré et éloigné de la lumière directe du soleil.

Incompatibilités

Aucune connue

Insecticide biologique DiPel 2X à dispersion sèche

FDS n° VBC-0370 révision 1

Publié le 04/30/18

[Classification selon l'OSHA, 29 CFR 1910.1200, § (3/12/2012)]

7.3 Utilisations finales spécifiques

Insecticide agricole

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition des composants

Aucune

Niveaux dérivés sans effet

Aucun niveau dérivé sans effet

Concentration prévisible sans effet

Aucune donnée disponible sur la concentration prévisible sans effet

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés

Assurer une ventilation générale. Lorsqu'il est impossible d'assurer une ventilation générale adéquate, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés.

PROTECTION DE LA PEAU :

Porter des vêtements protecteurs, y compris des bottes et des gants. Porter des gants faits de matériaux imperméables. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après manipulation.

PROTECTION DES YEUX :

Porter des lunettes de sécurité, des lunettes de protection avec écrans latéraux ou un masque intégral lorsqu'il y a un risque d'aspersion ou d'éclaboussement.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES :

Pour les opérations de remplissage, si de la poussière ou de fines gouttelettes sont produites, le port d'équipement de protection respiratoire est recommandé. Lorsque le port d'équipement de protection respiratoire est justifié, opter pour un appareil respiratoire absorbant la poussière et les fines gouttelettes (muni d'un numéro d'homologation MSHA/NIOSH ayant le préfixe TC-21C ou un respirateur muni d'un numéro d'homologation NIOSH avec n'importe quel filtre N, P, R ou HE). Se laver à fond avec de l'eau et du savon après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	brun moutarde	Odeur :	Non déterminé
pH :	4,1 (suspension à 1 %)	Seuil de l'odeur :	Non déterminé
Point de fusion :	Non déterminé	Point d'ébullition initial et intervalle :	Non déterminé

Insecticide biologique DiPel 2X à dispersion sèche

FDS n° VBC-0370 révision 1

Publié le 04/30/18

[Classification selon l'OSHA, 29 CFR 1910.1200, § (3/12/2012)]

Point d'ignition :	Non déterminé	Solubilité (H ₂ O) :	Non déterminé
Densité	0.453 g/ml	Taux d'évaporation :	Non déterminé
Coefficient de partage eau-octanol	Non déterminé	Température de décomposition :	Non déterminé
Allumage automatique :	Non déterminé	Pression de vapeur	Non déterminé
Densité de vapeur :	Non déterminé	Inflammabilité :	Non déterminé
Viscosité cinématique :	Non déterminé		

10. STABILITÉ CHIMIQUE ET RÉACTIVITÉ**10.1 Réactivité**

Le matériel ne présente pas de danger de grande réactivité.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage. Réaction spontanée non possible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Ne subit pas de polymérisation dangereuse

10.4 Conditions à éviter

Aucune connue

10.5.9 Matériaux incompatibles

Aucun connu

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone et composés organiques non identifiés.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE**11.1 Information sur les effets toxicologiques**Voies probables d'exposition

Inhalation : Oui

Contact avec les yeux : Oui

Contact avec la peau : Oui

Ingestion : Peu probable

Toxicologie du produit (ou matière active de qualité technique si notée)Effets aigus

Voie orale : DL₅₀ > 5 000 mg/kg (rat)

Voie cutanée : DL₅₀ > 5 050 mg/kg (lapin)

Inhalation : CL₅₀ chez le rat (4 heures) : > 6,16 mg/L

Insecticide biologique DiPel 2X à dispersion sèche

FDS n° VBC-0370 révision 1

Publié le 04/30/18

[Classification selon l'OSHA, 29 CFR 1910.1200, § (3/12/2012)]

Corrosivité : non corrosif.

Irritation cutanée : bénigne à légère

Irritation oculaire : légère (disparue au jour 7)

Sensibilisation cutanée : n'est pas un sensibilisant (cobaye)

Mutagenicité : Aucune composante de ce produit n'est indiquée comme étant potentiellement mutagène.

Données relatives à la cancérogénicité : Aucune composante de ce produit n'est indiquée comme étant potentiellement cancérogène par le NTP, l'IARC ou l'OSHA.

Toxicité affectant le développement ou le système reproducteur : Ce produit n'est pas tératogène.

Toxicité particulière pour des organes cibles : Sans objet

Danger par aspiration : Sans objet

Études à doses répétées : Sans objet, les tests de toxicité aiguë ayant tous été négatifs

12. INFORMATION AYANT TRAIT À L'ÉCOLOGIE**12.1 Écotoxicité (données relatives à la poudre concentrée technique)**

Ne pas laisser se déverser dans les cours d'eau ou les lacs.

Poisson : CL₅₀ >2,87 x 10⁷ ufc/L (96 h, truite arc-en-ciel)

Oiseaux : CL₅₀ >2 857 mg/kg (5,7 x 10¹⁰ ufc/kg) chaque jour pendant 5 jours (toxicité subaiguë par voie orale [alimentaire] - colin de Virginie)

Invertébrés : CE₅₀ >50 mg/L (48 h) (daphnies)

CSEO à 21 ours >5,0 mg/L (daphnies)

Abeille : essentiellement non toxique pour l'abeille

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT (substances persistantes, bioaccumulables et toxiques) et vPvB (substances très persistantes et très bioaccumulables)

Aucune évaluation effectuée

12.6 Autres effets néfastes

Aucun connu

Insecticide biologique DiPel 2X à dispersion sèche

FDS n° VBC-0370 révision 1

Publié le 04/30/18

[Classification selon l'OSHA, 29 CFR 1910.1200, § (3/12/2012)]

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes d'élimination des déchets**

Éliminer le produit selon les réglementations fédérales, de l'état, provinciales et locales. Éviter de contaminer l'environnement par les déchets.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

STATUT AU TITRE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS (DOT) : Non réglementé pour le transport terrestre intérieur par le ministère des Transports des États-Unis

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT DE L'ONU : s.o.

REMARQUES : s.o.

STATUT AU TITRE DE L'IATA ET L'OACI : Non réglementé

DÉSIGNATION OFFICIELLE D'EXPÉDITION : s.o.

REMARQUES : s.o.

STATUT AU TITRE DE L'IMDG : Non réglementé

DÉSIGNATION OFFICIELLE D'EXPÉDITION : s.o.

REMARQUES : s.o.

15. INFORMATION RELATIVE À LA RÉGLEMENTATION**15.1 Règlements en matière de sécurité, santé et environnement / lois spécifiques**

STATUT AU TITRE DE LA TSCA : Exempté

STATUT AU TITRE DE LA CERCLA : Non réglementé à titre de produit dangereux

STATUT AU TITRE DE LA LEP : Aigu : non Chronique : non Incendie : non

Transferrine désialylée (CDT) : Non

STATUT AU TITRE DE LA RCRA : Non réglementé à titre de produit dangereux

Réglementations d'État du droit de savoir : Non répertorié

Consulter la réglementation, les lois et les ordonnances nationales, d'État, provinciales et locales pour savoir lesquelles sont applicables.

NORME DE L'OSHA SUR LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS À L'ÉGARD DES MATIÈRES DANGEREUSES : Non défini par la norme de l'OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR)

15.2 Réglementation de l'ARLA sur les pesticides

Numéro EPA : 26508

Une étiquette portant sur l'usage de pesticide approuvée par l'ARLA doit être apposée sur le produit ou être jointe à tous les contenants.

Insecticide biologique DiPel 2X à dispersion sèche

FDS n° VBC-0370 révision 1

Publié le 04/30/18

[Classification selon l'OSHA, 29 CFR 1910.1200, § (3/12/2012)]

ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX
ATTENTION - IRRITANT POUR LA PEAU
SENSIBILISANT POTENTIEL
TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des lunettes protectrices, un masque filtrant portant un numéro d'homologation NIOSH avec n'importe quel filtre N-95, R-95 ou P-95 filtre pour produits biologiques lors de la manipulation, du mélange, du chargement ou de l'application du produit et durant toute activité de nettoyage ou de réparation. Pour les préposés à l'application du produit qui travaillent en milieu clos (p. ex. en cabine fermée), les exigences relatives à l'équipement de protection individuel peuvent être assouplies ou modifiées. Après la manipulation du produit, se laver soigneusement avec du savon et de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter les symptômes.

ENTREPOSAGE :

Afin de garantir la pureté et l'activité microbienne, l'insecticide biologique DiPel 2X DF devrait être entreposé dans son récipient d'origine à une température de 0 à 25 °C et utilisé dans les 24 mois à compter de la date de fabrication. Entreposer le contenant à la verticale et veiller à le refermer hermétiquement lorsque non utilisé.

ÉLIMINATION

Rincer le contenant vide à trois reprises ou rincer sous pression. Ajouter l'eau de rinçage au mélange de pulvérisation dans le réservoir.

Suivre les directives provinciales au moment d'effectuer tout nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination. Veillez à ce que le contenant vide soit inutilisable pour tout usage ultérieur. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination du produit non utilisé, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Contacter le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

16. AUTRE INFORMATION**Cote de risque de la NFPA**

Santé : 1
Inflammabilité : 0
Instabilité : 0

Cote de risque du HMIS

Santé : 1
Inflammabilité : 0
Instabilité : 0

0 = minime
1 = faible
2 = Modérée
3 = Prononcée
4 = Extrême

**Insecticide biologique DiPel 2X à dispersion sèche****FDS n° VBC-0370 révision 1**

Publié le 04/30/18

[Classification selon l'OSHA, 29 CFR 1910.1200, § (3/12/2012)]

EXPLICATION DU PROBLÈME : mettre à jour le numéro du PCP à la section 15

DATE D'APPROBATION : 04/30/18

VERSION ANTÉRIEURE REMPLACÉE : 04/13/18

LÉGENDE : s.o. = sans objet

n. d. = non déterminé

N/R = non répertorié

R = répertorié

P = plafond

CT = court terme

(R) = Marque déposée de Valent BioSciences LLC

(TM) = Marque déposée de Valent BioSciences LLC

L'information qui figure dans cette fiche de données de sécurité (FDS) est fournie de bonne foi et considérée comme exacte au moment de la préparation de cette fiche. Cependant, dans les limites des lois et politiques applicables, Valent BioSciences LLC et ses filiales ou sociétés affiliées ne donnent aucune assurance ou garantie et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de cette information. En outre, dans les limites des lois applicables, ni Valent BioSciences LLC, ni aucune de ses filiales ou sociétés affiliées, ne garantit que cette information ou le produit peut être utilisé sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'autrui. Sauf dans la mesure où une utilisation particulière ou une information particulière est expressément énoncée sur l'étiquette du produit, il appartient à l'utilisateur de déterminer la pertinence de cette information correspondant à l'usage particulier du produit. Si nécessaire, contactez Valent BioSciences LLC pour confirmer que l'étiquette du produit et sa fiche de données de sécurité sont les plus récentes.

Cette fiche de données de sécurité sert d'autres fins. Elle NE REMPLACE PAS ET NE MODIFIE PAS L'ÉTIQUETTE APPROUVÉE DU PRODUIT (qui accompagne ce produit et qui est jointe à son contenant). La fiche de données de sécurité fournit des renseignements importants relatifs à la santé, la sécurité et l'environnement à l'intention des employeurs, des employés, des premiers intervenants et de toute autre personne devant manipuler de grandes quantités du produit à l'occasion d'activités autres que celles visées par l'usage général du produit et conformément à la loi sur la santé et la sécurité des États-Unis (OSHA, 29 CFR 1910.1200, « Hazard Communication »). L'étiquette du produit fournit de l'information spécifique à l'utilisation normale du produit. Toute l'information requise ayant trait à la classification par rapport aux dangers et à l'utilisation, à l'entreposage et à l'élimination sécuritaire figure sur l'étiquette ou l'étiquetage accompagnant le pesticide ou à laquelle il est fait référence sur l'étiquette. L'utilisation d'un produit de façon non conforme aux prescriptions de son étiquette quant à l'usage de pesticides constitue une violation de la loi fédérale.

